Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 7 (1919)

Heft: 78

Artikel: A travers les sociétés féminines

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-254907

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VAUD. — Outre les séances que nous avions déjà annoncées pour le mois de mars, qui toutes ont pu avoir lieu, et avec grand succès, Mme Béranger a parlé à Belmont, à Baulmes et aux Croisettes. Quant aux habitants du Mont, ils ont été si enchantés de la conférence du Dr Muret, qu'ils ont réclamé, dix jours plus tard, une seconde causerie féministe — fait encore inédit dans nos annales! Mme Girardet-Vielle a bien voulu s'en charger. — Nous avons, de plus, été appelés ce mois, à parler à la Jeune Maison du Peuple de Lausanne et à l'Union des Femmes de Lutry. — Le 1er avril, nous avions le grand privilège de recevoir Mme Cruppi, de Paris, qui nous a fait la plus délicieuse des conférences sur le féminisme en Angleterre et le premier vote des Anglaises, en décembre 1918. Ce fut un véritable régal d'entendre une conférencière aussi distinguée que l'est Mme Cruppi, présentant son sujet de façon si gracieuse, sympathique et captivante. Si tous les antiféministes pouvaient l'entendre, ils seraient bientôt gagnés à notre cause. — Pour le 10 avril, M. de Morsier nous promet une causerie sur *la Constitution fédérale et les projets de réforme*, sujet qu'il est de toute importance que nous apprenions à connaître en détail. L. D.

Montreux. — Pour secouer la torpeur où les restrictions sanitaires nous avaient plongées, nous avons fait appel, fin janvier, à Mlle Gourd. Toutes les suffragistes savent quelle admirable stimulatrice d'énergies est notre présidente centrale; aussi sa parole incisive, persuasive, sa foi inébranlable ont-elles redonné la vie à notre section endormie après quatre mois d'inaction. Ses auditeurs ont été sous le charme de son naturel et de son éloquence; de ce fait, plusieurs sceptiques ont été gagnés à la cause. — Dans notre réunion mensuelle de février, un de nos députés montreusiens, M. Paul Kues, a traité avec verve le sujet de la femme et de la politique, non sans décocher en passant, à notre adresse, quelques vérités, plus salutaires peut-être que des flatteries! — Enfin, en mars, treize mois après notre formation, nous avons tenu notre première assemblée générale. Les opérations statutaires rapidement expédiées, il a été procédé à l'élection de trois nouveaux membres du Comité; puis, comme plat de résistance, nous avons entendu un substantiel travail de Mme Fugli sur la marche du suffrage. La manière captivante de présenter le sujet, ainsi que la parfaite documentation et les conclusions de la conférencière ont vivement intéressé l'auditoire. La séance s'est terminée sur une note patriotique et par le chant de la *Prière* de Jaques-Dalcroze. — Nos projets de cours n'ont vu se réaliser que celui de M. Victor Perrier, sur le *Droit usuel*. Clair, concis, mis à la portée de chacun, cet exposé du Code civil a eu le plus grand succès. A. C.

Morges. — Nous sommes heureuses de pouvoir annoncer à nos collaborateurs qu'il s'est fondé à Morges un groupe suffragiste. Les 80 inscriptions reçues en cinq semaines nous ont prouvé que notre initiative n'a pas été inutile. Le 13 mars nous avons eu le privilège d'entendre Mlle Gourd nous développer avec beaucoup d'éloquence le sujet: *Quand les femmes voteront...* Le nom de la conférencière avait attiré un nombreux public, tant masculin que féminin; mais nous avons regretté qu'il ne s'engageât pas de discussion à l'issue de cette causerie. Nous nous sommes informées de la raison de ce silence: il paraît que les auditeurs étaient écrasés par tant d'éloquence! — Notre groupe s'est réuni pour la première fois le 24 mars. Nous avons élu notre comité et fixé le montant des cotisations. Nous sentant encore très novices, nous avons prié Mlle L. Dutoit de venir nous initier à notre nouveau travail. 58 personnes se pressaient dans notre petite salle pour entendre notre présidente vaudoise nous parler de notre Association pour le Suffrage féminin, de notre éducation, civique et autre, du développement de la femme et de la jeunesse en vue de leurs responsabilités futures, et de nos moyens de propagande. Mlle L. Dutoit nous parla avec la plus grande clarté, et chacun retira de cette causerie un précieux aperçu du grand champ d'activité qui s'ouvre devant nous. I. C.-B.

NEUCHATEL. — Le 12 mars, entre les deux sessions du Grand Conseil où celui-ci s'est occupé de notre cause, un public d'un millier de personnes au moins se pressait dans la grande Salle des Conférences. En convoquant cette assemblée populaire, l'Union féministe pour le Suffrage a voulu, d'une part solenniser le vote émis le 24 février par le Grand Conseil, d'autre part, et surtout, mettre la population au courant d'une question qui, pendant plusieurs mois, sera au premier plan des préoccupations politiques dans le canton de Neuchâtel. On a entendu successivement Mlles Porret, Thiébaud, Rigaud, Chenevard, exposer le sujet sous quelques-uns de ses aspects. Des chœurs patriotiques exécutés par des jeunes filles ont ouvert et coupé la soirée, qui s'est terminée par l'hymne national, chanté par toute l'assemblée. Le public s'est montré attentif et recueilli, et la soirée s'est déroulée dans une atmosphère solennelle. — Le Grand Conseil s'étant prononcé le 17 mars, en premier débat, pour l'introduction, dans la Constitution neuchâteloise, de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, la tâche de propagande s'est montrée plus pressante. Le 22 mars, une assemblée de déléguées des cinq sociétés féministes du canton décidait la création d'un comité cantonal et d'une caisse centrale. Le Comité cantonal se compose de la Commission du suffrage de l'Union Féministe de Neuchâtel, constitué, sous la direction de la présidente de l'U. F., en « comité exécutif », auquel sont adjointes les présidentes des quatre autres groupes. La caisse centrale sera alimentée par une souscription cantonale. Les moyens d'action sont à l'étude. — L'U. F. S. a été invitée par les Amies de la Jeune Fille à participer à la création d'un Office de consultation professionnelle. Un certain nombre de renseignements ont été recueillis, et l'Office s'ouvre dans le courant d'avril. — Mme Cruppi est attendue le 10 avril, pour sa conférence sur le premier vote des Anglaises. E. P.

BERNE. — Le canton de Berne travaille depuis bien des mois à une transformation complète de ses partis politiques. Ce renouvellement n'a pas pu se faire sans que les succès qu'ont obtenus les femmes au delà de nos frontières n'aient jeté leur ombre — diront les uns — leur reflet — diront les autres — même sur nos traditions bourgeoises. La Commission chargée d'élaborer les statuts et le programme de travail de la « Fortschrittspartei », qui remplacera dorénavant le parti radical et jeune-radical a invité cinq femmes à prendre part à son travail. Elles ont fait figurer au programme les améliorations qui leur paraissaient urgentes au point de vue de l'hygiène, de l'éducation et des salaires féminins. Le nouveau parti s'est constitué le 26 mars en déclarant l'égalité des droits parmi ses membres des deux sexes. Deux femmes ont été élues pour faire partie du Comité Central. A. L.

BALE. — C'est à la question d'importance capitale de la reconstitution de notre Etat suisse, que nous avons consacré notre séance du 25 février. Notre présidente a recommandé chaudement à nos membres l'adhésion à la Ligue suisse pour les réformes d'après-guerre, dont les principes nous sont particulièrement sympathiques, à nous, femmes, puisqu'elle s'attache plus à la formation de la personnalité qu'à un programme, à l'esprit plus qu'à la lettre, et qu'elle conçoit le service de l'Etat comme une œuvre d'amour. Ceci était déjà une introduction à l'exposé de M. le pasteur Wieser sur ce sujet: *De la démocratie politique à la démocratie sociale.* Evidemment, tout citoyen suisse est l'égal, politiquement parlant, d'un autre citoyen, par l'exercice de ses droits et de ses devoirs, et cela résulte de l'œuvre de la Révolution française et du mouvement libéral; mais, en réalité, il n'en règne pas moins beaucoup d'injustices, du fait de la puissance de l'argent. Ce sont ces maux de l'heure présente que nous devons reconnaître et combattre énergiquement, de telle façon que l'être humain et non pas la richesse soit le centre de la vie économique, et que les forces du travail deviennent des collaborateurs. Nous avons besoin de nouveaux hommes animés d'un nouvel esprit, car la vraie démocratie doit être une collectivité fondée sur une base commune, celle de la responsabilité réciproque et de l'étincelle divine qui est en chacun de nous. Ceci est la tâche de l'éducation, et par conséquent des femmes. Dans la discussion qui suivit ce remarquable exposé, l'idée fut exprimée qu'une renaissance du christianisme viendrait en aide au principe social, mais que c'est plus difficile à atteindre qu'une révolution politique. — C'est donc à nous, femmes, qu'il appartient de mobiliser d'autres femmes pour cette tâche spéciale. Aussi voyons-nous avec joie comment, de partout, on fait appel à nous pour s'éclairer sur notre but: en ville, parmi les étudiantes et les élèves des écoles supérieures, dans la campagne bâloise, à Pratteln, à Liestal, où nous avons donné des conférences. C. D.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — *Union des Femmes.* — Questions professionnelles avec l'Office des Apprentissages; questions de moralité publique avec le complexe problème des sages-femmes; questions intérieures avec l'élévation du taux de la cotisation... c'est autour de ces différents objets que s'est concentrée ce mois-ci l'activité de l'Union des Femmes. Le questionnaire envoyé au sujet de l'élévation du taux de la cotisation a soulevé un très vif intérêt, et les membres y ont répondu dans une proportion inusitée; aussi, et pour traiter sans tarder cette question importante, une Assemblée générale extraordinaire est-elle convoquée pour le 28 avril, et à la suite d'un rapport du Comité aura

lieu le premier débat sur cette modification aux statuts. — L'Union a été représentée à une première séance d'étude convoquée par la Société d'Utilité publique sur la question de l'enseignement ménager obligatoire, et est également représentée dans la Commission nommée à l'issue de cette séance pour poursuivre cette étude. — Le 3 avril, Mlle Haltenhoff a terminé par une intéressante étude consacrée aux premières femmes-médecins, Elisabeth Blackwell aux Etats-Unis, et Elizabeth Garret Anderson en Angleterre, la série des biographies de femmes initiatrices de mouvements nouveaux d'idées; aussi le thé de membres du 1er mai sera-t-il consacré tout simplement à de la musique et à la conversation. E. Gd.

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les envois ne sont faits que contre remboursement, versement au compte de chèques I. 943, ou expédition de la valeur de la commande en timbres-poste. Les frais de port sont à la charge du destinataire.

A. de Morsier : *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme.* 1 brochure : 20 centimes.

Dr M. Muret : *L'Eternelle Mineure.* 1 brochure : 20 centimes.

Paul Vallotton, pasteur : *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage.* 1 broch. : 40 centimes.

Benj. Vallotton : *La Femme et le droit de vote.* 1 broch., 20 cent.

L. Bridel : *Questions féministes.* 1 brochure : 50 centimes.

Emilie Gourd : *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain.* 1 broch. : 25 cent.

L. Hautesource : *Le suffrage féminin.* 1 broch. : 20 centimes.

L'Union des Femmes de Genève. Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité. 1 broch. : 25 centimes.

Le Suffrage des Femmes en pratique. 1 vol. : 1 fr. 80.

Jus Suffragii, organe mensuel de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes. Edition française. Le no : 40 cent. Abonnement : 5 fr.

Pourquoi nous demandons le droit de vote. Une feuille volante de propagande. Le mille : 10 fr. ; le cent : 1 fr.

Un message suffragiste du Président Wilson. 1 feuille volante de propagande. Le cent : 2 fr.

Carte suffragiste des Etats-Unis en 1869 et en 1918. Une feuille volante de propagande. La pièce : 5 centimes ; le cent : 80 centimes.

La Femme et la Constitution genevoise. 1 feuille volante de propagande. Le cent : 75 centimes.

Carte postale avec pensées suffragistes. La douz. : 25 centimes.

Magali Hello : *Fallait-il la guerre?* 1 broch. : 25 centimes.

Anton Suter : *Le droit de vote des femmes au Parlement vaudois.* 1 broch. : 10 centimes.

H. de Mülinen et P. Chaponnière-Chaix : *La revision constitutionnelle fédérale et les droits politiques des femmes suisses.* 1 broch. : 20 ct. ; les 10 : 1 fr. 50.

A. de Maday : *Le droit des femmes au travail.* 1 vol. : 3 fr. 50.

Id. *Les femmes et les tribunaux de prud'hommes.* 1 brochure : 75 centimes.

A. Zollikofer : *Enquête sur les conditions de travail des gardes-malades en Suisse.* 1 broch. : 50 centimes.

E. Rudolph : *L'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses.* 1 broch. : 10 centimes.

Mlle A. Mayor : *La Tutelle féminine.* 1 brochure : 10 centimes.

La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes. 1 brochure : 25 centimes.

MONTREUX, 38, Avenue des Alpes

Téléphone 2.51

Angle Rue du Marché, au 1er
(Entrée derrière la maison)

Mlle E. Stegmann

Sténo-Dactylo-Office

Spécialité de travaux à la Machine à écrire

Location — Réparation

VENTE AU NUMERO

Le *Mouvement Féministe* se vend au numéro :

à Genève : Librairie Eggimann, *rue du Marché, 40.*
à Neuchâtel : Librairie Sandoz-Mollet, *rue du Seyon.*
à Berne : Librairie Francke, *Bubenbergplatz, 7.*
à Fribourg : Magasin de tabacs Fischer, *avenue de la Gare.*

et dans les PRINCIPALES GARES de la Suisse Romande.

UNION DES FEMMES DE GENÈVE

22, rue Etienne-Dumont

Lundi 28 avril, 8 h. 30 du soir. **Assemblée générale extraordinaire.** Ordre du jour : Taux de la cotisation. Rapport du Comité sur les réponses au questionnaire. Discussion.

Jeudi 1er mai, 4 h. 30. Thé de membres. Musique.

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Corraterie, 18. **GENÈVE** **Cours de Rive, 11**

Salon de lecture. — Journaux.

RESTAURANT

DU

FOYER DU TRAVAIL FÉMININ

Rue du Bourg, 26 — LAUSANNE

Salon de lecture —o— Journaux

INSTITUT J.-J.-ROUSSEAU

Ecole des Sciences de l'Education

GENÈVE

Ouverture du semestre d'hiver : **le 21 octobre 1918.**

En dehors des élèves réguliers, des **auditeurs** sont admis à tous les cours.

Demandez programmes et renseignements :

Taconnerie, 5.

Spécialité de Chocolats des premières Marques

THÉ DE CHINE ET DE CEYLAN

Mlle C. WANGLER

15, Place du Molard

A côté de la Station des Tramways.

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif

LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE :

GENÈVE, Rue du Marché, 40. | **BALE,** Freiestrasse, 105.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. | **ZURICH,** Sihlstrasse, 3.

Genève. — Imprimerie Paul Richter, Rue Dr Alfred-Vincent, 10